

OBSERVATIONS
SUR UN MÉMOIRE,
QUI PAROIT SOUS LE NOM
DE
PAUL RABAUT,
INTITULÉ
LA CALOMNIE CONFONDUE:

*Ne dum tacemus non verecundiæ sed diffiden-
tiæ causa tacere videamur. S. Cip. Epist.
ad Demet.*

M. DCC. LXII.



QUESTIONS
SUR UN MÉMOIRE
DE

PAUL RABAUT
INTITULÉ

LA CALOMNIE CONFONDUE

Par l'auteur de l'ouvrage intitulé
"la cause des protestants", 2. C. P. 17
et 18.

M. DCC. LXXII



OBSERVATIONS
SUR UN MÉMOIRE,
QUI PAROIT SOUS LE NOM
DE PAUL RABAUT,
INTITULÉ
LACALOMNIE CONFONDUE.

Ne dum tacemus non verecundiæ sed diffiden-
tiæ causa tacere videamur. *S. Cip. Epist. ad*
Demetr.

ON avoit laissé dans les ténèbres un
Mémoire sourdement répandu, dans le-
quel l'Auteur n'a pas sçu discerner les
limites de la liberté d'avec les bornes de
la licence : il a osé donner la plus grande
publicité à cette production, dont l'indé-
cence & la hardiesse font tout le prix.

Un pareil Libelle ne mérite pas une
réfutation étendue ; nous nous bornerons
à quelques réflexions courtes & simples,
qui se présentent naturellement à tous ceux
que l'enthousiasme ou le fanatisme n'ont

pas séduit. Le seul moyen d'arrêter le cours de cet Ouvrage, c'est de prouver :

1°. » Que le Monitoire ne suppose pas » que l'Assassinat du Sieur *Calas* avoit été » délibéré dans une Assemblée de Reli- » gion, & que ses Parens avoient été char- » gés de l'exécuter.

2°. » Que la Doctrine de Calvin a dû » causer de justes allarmes, & qu'elle » porte à des idées meurtrieres.

Le fanatisme a donné parmi les Protet-
tans un nom fameux à *Paul Rabaut* ; il a
la triste gloire d'être leur Oracle & leur
Défenseur. Quelques démarches politi-
ques de pacification de sa part, ont sus-
pendu dans les mains de l'Autorité, l'exé-
cution des Loix qui le proscrivent ; &
peut-être que ce ménagement, inspiré
par le souvenir des Troubles passés, rend
son crédit plus important, son obstina-
tion plus insidieuse, & a inspiré à ses
Disciples l'idée d'emprunter sa plume
dans les circonstances présentes.

On ne relevera pas ici le parallele indé-
cent des calomnies répandues contre Jesus-
Christ & ses premiers Disciples, avec les
justes reproches dont on pourroit acca-
bler les sectateurs de Calvin ; c'est bien
à une populace mutinée, qui a dé-
chiré si cruellement le sein de l'Eglise,

de prendre son modele , & de chercher sa ressemblance dans les traits de son Époux.

Le fils aîné de Calas est trouvé mort étranglé dans la Maison de son pere : le Juge averti par l'existence du délit , cherche de toutes parts l'auteur du crime ; il reçoit les plaintes , écoute les reproches ; il combine les bruits différens , il en remarque la gradation ; & quand enfin cette rumeur a pris un air de consistance , il emploie les voies légales pour en découvrir l'occasion & la source : Tel est l'ordre des procédés qu'on a régulièrement observé dans le Monitoire publié pour l'affaire de Calas ; il est faux qu'un *Tribunal de Justice* , que l'*approbation de l'Official* , que le *silence d'une Cour Souveraine* , accusent une *Assemblée de Protestans* , d'être une *espece de cabale* où l'on *délibere le Parricide* ; mais on a pu légitimement soupçonner , que le zele cruel d'un pere Protestant étoit enflammé par les suggestions de ceux qui sont les oracles & le soutien de la Religion prétendue reformée.

La nature étoit trop outragée dans cette action exécrationnelle , pour qu'on ne fût pas en droit de supposer qu'un Pere n'avoit pu se rendre coupable d'un pareil forfait , que par des impressions étrangères , ca-

chées sous le voile de la superstition.

Elle seule peut étouffer les cris du cœur qu'elle rend bientôt complice des égaremens de l'esprit ; les degrés de sentiment qu'elle consomme sont retranchés de ceux que l'humanité rend si sacrés & si précieux ; tous les mouvemens de l'ame lui sont subordonnés ; elle brise toutes les chaînes qu'elle n'impose pas , & sa tyrannie est d'autant plus cruelle qu'elle l'exerce à l'ombre de la foi , & avec les couleurs du zele.

Le Fanatisme n'est pas toujours l'excès du principe , comme on le prétend dans le Mémoire de *Paul Rabaut* , mais il est toujours l'excès de la déraison , il méconnoît tous les principes ; souvent contradictoire avec lui-même , sa politique générale n'est pas d'accord avec ses passions particulières ; tout ce qui peut servir d'aliment à sa fureur devient l'objet de sa préférence arbitraire.

On a donc dû suivre les traces des clameurs différentes , & demander dans le Monitoire si le Fanatisme , par sa puissance illimitée , n'auroit pas discerné la peine de mort contre un fils Catholique.

Si les sentimens de tristesse & d'effroi sur le sort d'un pere , qui remplira peut-être toute sa maison de sang , ne nous

imposoient silence , nous rappellerions ici tant de propos prononcés avec fureur , d'un air menaçant , les yeux égarés , le visage en feu : combien de fois a-t-on entendu ces parens furieux rendre le Ciel complice de leur colere , former des vœux homicides , dévouer leurs enfans Catholiques à l'exécration la plus affreuse , & regarder leur retour à la vraie foi comme une défection déshonorante ? N'a-t-on pas vu des Prélats & des Magistrats se réunir pour essuyer les larmes du fils , reprimer la douleur cruelle du pere , & par des menagemens de prudence , ordonner une séparation aussi utile à la sûreté de l'un , que nécessaire à la violence de l'autre ?

Une conduite barbare est-elle d'ailleurs si étrangere à la Doctrine de Calvin ? N'est-ce pas à la suite , & par les effets de ses enseignemens , que nous avons vu les guerres civiles , les guerres étrangères ravager une partie de l'Europe , nos Temples consumés , la Religion profanée , les Autels souillés , le Sang de Jesus-Christ répandu , & souvent mêlé avec celui de ses Ministres , la foi tenant lieu de crime , le Sacerdoce devenu la dépouille des Disciples de Calvin , & l'Etat entier presque leur victime ; la Doctrine

qui fait toute leur gloire a souvent causé les malheurs de la Nation ? *Le Calvinisme*, dit * ce génie sublime, qui d'une vue perçante a pénétré tous les rapports, est une Religion dont le génie populaire tend à renverser tous les fondemens de l'autorité : cet esprit particulier qui en fait le principe s'étend sur tout. Quand on s'est établi l'arbitre de sa croyance, on n'est pas loin de s'ériger en Juge de ceux qui gouvernent. Une Religion anarchique enfante des Sujets indociles.

Aussi Luther qui est le digne Chef & le Patriarche de la Reformation prétendue, anime-t-il ses Disciples au sang & au carnage par ces horribles paroles** ; Si on pend les Larrons au gibet, si on châtie les Brigands & les Hérétiques par le glaive, pourquoi n'attaquerons-nous pas de toutes nos forces cette racaille de la Sodome Romaine ? Pourquoi ne lavons-nous pas nos mains dans leur sang ?

L'ame de Calvin n'étoit pas moins atroce, les cendres de Servet fument encore ; & les principes Calvinistes menent facilement à des maximes homicides. Qu'on lise le second Livre de ses Institutions, Ch. 8. de l'édition Française, p. 300. » Pourtant, dit cet Hérésiarque,

* Montefq.

** Tome premier de l'Edit. de Vitemb. pag. 195.

« Notre-Seigneur commande de mettre à mort tous ceux qui sont désobéissans à Pere & à Mere, » & dans l'édition Latine, p. 76. *Ideo filios immorigeros parentibus trucidari jubet Dominus* : Il craignoit sans doute que ce principe échapât à ses Lecteurs, puisque dans le même article il retrace les mêmes idées : *Le Seigneur ordonne, dit-il, dans la même page, que l'Enfant rebelle & désobéissant soit aussi mis à mort, & dans l'édition Latine, Dominus adversus immorigeros & rebelles pœnam mortis edicit.* Il cherche des appuis dans les Livres Saints, & il a la mauvaise foi de s'étayer d'un texte du Deuteronom. Ch. 21. dont le sens bien développé se replie sur son systême & le détruit : c'est ainsi qu'en généralisant sa proposition, il écarte les adoucissens qui auroient pu modifier la hardiesse de ses expressions.

O vous Ministre des erreurs de Calvin, qui prétendez que le fanatisme ne peut être qu'un excès de principe, & que le crime dont on accuse les Calas seroit l'oubli du principe même, qu'un Pere & une mere Protestans qui punissent par l'assassinat un fils qui veut abjurer leur Religion, doivent avoir commencé par abjurer cette même Religion; accordez-vous avec vous-même, reconnoissez les conséquences

& le danger de cette maxime hazardée & soutenue avec complaisance par votre Docteur, *filios immorigeros parentibus trucidari jubet Dominus* : Si vous detestez cette Morale meurtriere detestez-en l'Auteur & les Profélites , abandonnez ceux-ci , & cessez de nous faire les éloges de celui-là ; cachez-nous votre prévention pour ses écrits , que vous osez dire avoir fait l'admiration d'une partie du monde & le désespoir de l'autre : quel est l'homme raisonnable qui ignore que les Institutions de Calvin , ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte , & ses Ouvrages Polémiques , ne sont qu'un Registre scandaleux de plaisanteries les plus indécentes & des descriptions les plus burlesques de nos Mysteres ? Une haine aveugle est l'ame de ses écrits , & si quelquefois ses expressions prennent le masque de la modération , ses faillies réprimées rendent sa fureur plus amere & plus profonde ; elle reprend bientôt son empire ; la véhémence de son stile appartient plutôt à l'impétuosité du caractère qu'à la chaleur du génie : il est vrai que son délire a obtenu quelque succès dont vous faites ostentation ; que ne peut-on pour l'honneur de l'humanité , effacer des Annales de la Nation les monumens de tous les maux que la reformation a produits ; mais il est

faux que la séduction de Calvin se soit répandue aussi loin que vous feignez de le penser , elle n'a point pénétré en Italie , en Espagne, en Flandre, dans une grande partie de l'Allemagne, de la Suede, du Danemarck & de la Moscovie ; plus de la moitié de la France s'en est garantie même dès son origine, malgré l'intérêt politique qui la fomentoit ; l'hérésie de Calvin est réduite aujourd'hui dans cette même France à un très-petit nombre d'habitans des Provinces Méridionales, elle touche au moment de s'abîmer & d'aller se perdre dans le néant dont elle est sortie ; elle n'est adoptée aujourd'hui que par des esprits grossiers dont les préjugés de l'éducation favorisent la paresse & qui retenus par l'habitude & les exemples domestiques vivent obstinément dans une Religion qu'ils ne se donnent pas la peine d'approfondir ; elle est enseignée par des Ministres qui cherchent dans une apparence de zele, des ressources qu'ils ne trouvoient plus dans leurs professions mécaniques. Tels sont en France la plupart des Pasteurs, décorés de la Mission Protestante ; vuides de ces connoissances préliminaires que donnent l'étude & l'éducation, & qui seules pourroient guider dans les fonctions du ministere Evangélique, ils errent à l'ombre

de la séduction pour expliquer un Evangile, qu'ils n'entendent pas eux-mêmes. Nous en avons sous les yeux un exemple frappant, qui excite toute notre compassion.

Qu'un de ces Pasteurs, si mal instruits, à qui on a persuadé d'ailleurs que le fondement de la reformation est le droit qu'a chaque Particulier d'expliquer à son gré l'Ecriture Sainte, c'est-à-dire, de se faire une Religion suivant ses lumières : qu'un de ces hommes lise le 21. Chap. du Deuteronom. qu'il consulte ensuite l'usage qu'en fait Calvin, & le sens qu'il lui donne dans ses institutions ; les atrocités les plus affreuses ne deviendront-elles pas conséquentes ? Nous supprimons ici toutes nos réflexions, elles sont d'autant plus tristes qu'elles sont naturelles.

Nous ne réfuterons pas le délire qui s'arroge le droit de se faire une Religion selon ses lumières, chaque lecteur a sans doute sa mesure particulière, il faudra donc que l'Ecriture Sainte s'y conforme. Nous ne répéterons point ce qu'a dit là-dessus M. de Bossuet, ce Prélat immortel qui ne cede aux Athanases & aux Augustins que le mérite de l'antiquité, & qui a ruiné l'édifice de Calvin avec un éclat que les yeux des Claudes & des Jurieu n'ont pu soutenir ; Nous mépriserons encore les invectives

que l'Auteur du Mémoire de Paul Rabaut prodigue, à la place des bonnes raisons qui lui manquent ; le reproche *d'impudence* qu'il employe si souvent, ne salira pas notre réponse ; il faut avoir ce vice dans l'ame, pour le faire passer si facilement dans ses expressions.

En vain pour relever la gloire de l'Eglise Protestante voudroit-on parler du culte de Geneve ; le Calvinisme dans cette République entre plutôt dans l'administration politique du gouvernement que dans les principes de la Religion, *» plusieurs Pasteurs de Geneve, dit un grand Philosophe*, n'ont d'autre Religion qu'un socinianisme parfait, rejettant tout ce qu'on appelle mystere : Ces sentimens, ajoute-t'il, sont n'd'ailleurs une suite nécessaire des principes de la Religion Protestante ; la logique que je leur connois doit naturellement les y conduire, ou elle les laissera à moitié chemin, & ce sera infailliblement dans quelques années leur Doctrine publique.*

Mais enfin la Doctrine de Calvin fût-elle aussi répandue que le publie l'Auteur du Mémoire, ce ne seroit pas un titre raisonnable pour exiger les suffrages du respect & de l'admiration en faveur de la Morale Protec-

* V. *Descript. Abregée du Gouv. de Genev. par M. d'Alambert.*

tante; quelle morale annoncée par des Prêtres & des Moines dépouillés de leur habit, défecteurs de leur profession, souillés par des mariages scandaleux? Quelle morale, qui a ouvert les cloîtres, dévoilé les Vierges, aboli les austérités, interdit les œuvres satisfactives, & anéanti toute la discipline de l'Eglise? Tels sont les actes de ces nouveaux Apôtres; on peut dire des prétendus Réformateurs avec M. Nicole » qu'ils ont » tâché de déraciner la virginité de toute » la terre; & non-seulement la virginité, » mais la pénitence, la pauvreté volontaire » & les autres vertus, qui ont été si relevées » par les louanges de ceux que l'Eglise hon- » nore comme des Saints.

Ce n'est pas sans doute dans les sermons, dans les instructions publiques que les sectateurs de Calvin ont déposé les maximes meurtrières qu'on peut légitimement leur imputer, elles eussent allarmé toutes les Puissances & attiré sur eux les supplices les plus rigoureux; mais ne pourroit-on pas présumer que ce sont les avis secrets & les instructions particulières de quelques Pasteurs subalternes, aussi fanatiques qu'ignorans, qui ont fait naître ces funestes événemens arrivés dans l'espace de peu d'années, à Alais, à Lavour, à Toulouse, à Mazamet, & tant d'autres qui peut-être

n'ont eu pour témoins que les Ministres de leur exécution.

Au reste , on n'a garde de reprocher à tous les Protestans d'avoir adopté ces maximes meurtrieres ; on est convaincu que le plus grand nombre les détesteroient s'ils les connoissoient , les Ministres les plus imprudens n'auroient osé les leur dévoiler : Leur mauvaise foi leur fournit assez de moyens pour faire glisser le poison de leurs fureurs dans le cœur de certains de leurs Disciples , disposé à le recevoir par caractère , par tempérament ou même par intérêts ; mais ces fanatiques se garderont bien de laisser appercevoir leur systême de sang à ces Religionnaires , dont la naissance a formé les sentimens , dont l'éducation a poli les mœurs , & qui ne sont attachés au Calvinisme que par indifférence , & parce que cette Religion n'impose aucune gêne , & laisse chacun arbitre & juge de sa conscience ; c'est sans doute cette dernière espece de Religionnaires qu'on voit liés avec des Catholiques d'une *amitié aussi sûre que sincere* , liaisons dont Paul Rabaut veut tirer de si grands avantages , tandis qu'on ne peut douter , que d'un autre côté , cette concorde & cette tolérance mutuelle , n'excitent l'amertume du zele de quelques Ministres Protestans , qui se font

un systême de n'admettre aucune tolérance, incompatible avec leur humeur violente.

Que les Partisans de Calas cessent donc d'emprunter la plume, & la témérité de Paul Rabaut pour intéresser ces Protestans de préjugé & d'habitude, incapables de cruauté par sentiment, dans la cause de fanatiques de leur secte esclaves de leur ignorance & de leurs passions, ce n'est que contre ceux-ci que le Monitoire a été publié pour découvrir s'il en est à Toulouse de cette Classe.

Que Paul Rabaut apprenne lui-même à respecter l'auctorité qui pourroit le punir, de l'abus qu'il fait & qu'il inspire, d'une espece de tolérance, que favorise la clémence & que défavouera la Justice, dès le moment qu'on s'apercevra qu'elle produit la témérité, favorise l'indécence & peut-être le crime.

Que l'on cherche à disculper les Calas, par des Mémoires aussi respectueux que de bonne foi ; on les lira avec charité ; on en verra les succès sans envie, & même avec plaisir ; mais on ne peut voir sans indignation la témérité d'un Ministre Protestant qui du fonds de sa retraite fait éclore un Mémoire indécent & séditieux, dans lequel il ose insulter à la Justice & à ses Magistrats, à la Religion & à ses Ministres.